

Délibération 2026-056

Désignation des délégués au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Éric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

Conseiller absent excusé

Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Exposé

Le PETR est un établissement public regroupant plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre associés dans un périmètre territorial non enclavé sous la forme d'un syndicat mixte.

Sa création, en janvier 2014, est envisagée comme le pendant du dispositif de pôle métropolitain, dans le sens où il permet la coopération entre des territoires ruraux et des petites et moyennes villes.

La Communauté de Communes Val'Aïgo y est représentée par **3 délégués titulaires et 8 délégués suppléants**.

Sont candidats : M. Thierry ASTRUC, Mme Sonia BLANCHARD, Mme Caroline VILLA, Mme Nathalie RAYNAUD, M Jean-Michel JILIBERT, M Gilles JOVIADO, M Cédric MAUREL, M Jean-Luc NEGRO en tant que délégués titulaires.

Sont candidats : Mme Françoise OLIVE, M. Serge MOULET, Mme Jade MALAFOSSE, Mme Corinne TOUSSAINT, Mme Katia GUERRERO, Mme Nathalie GILARD, M. Didier ROUX, M. Jean-Louis LATUGAYE en tant que délégués suppléants.

Considérant que cette élection doit intervenir au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant ;

Madame la Présidente demande s'il peut être procédé au vote au scrutin public : ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De proclamer élus 8 délégués titulaires du PETR : M. Thierry ASTRUC, Mme Sonia BLANCHARD, Mme Caroline VILLA, Mme Nathalie RAYNAUD, M Jean-Michel JILIBERT, M Gilles JOVIADO, M Cédric MAUREL, M Jean-Luc NEGRO ;**
- **De proclamer élus 8 délégués suppléants du PETR : Mme Françoise OLIVE, M. Serge MOULET, Mme Jade MALAFOSSE, Mme Corinne TOUSSAINT, Mme Katia GUERRERO, Mme Nathalie GILARD, M. Didier ROUX, M. Jean-Louis LATUGAYE ;**
- **De mandater** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Résultats du vote

Votants – 27	Pour – 27	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. Julien ASSIE



Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Caroline VILLA